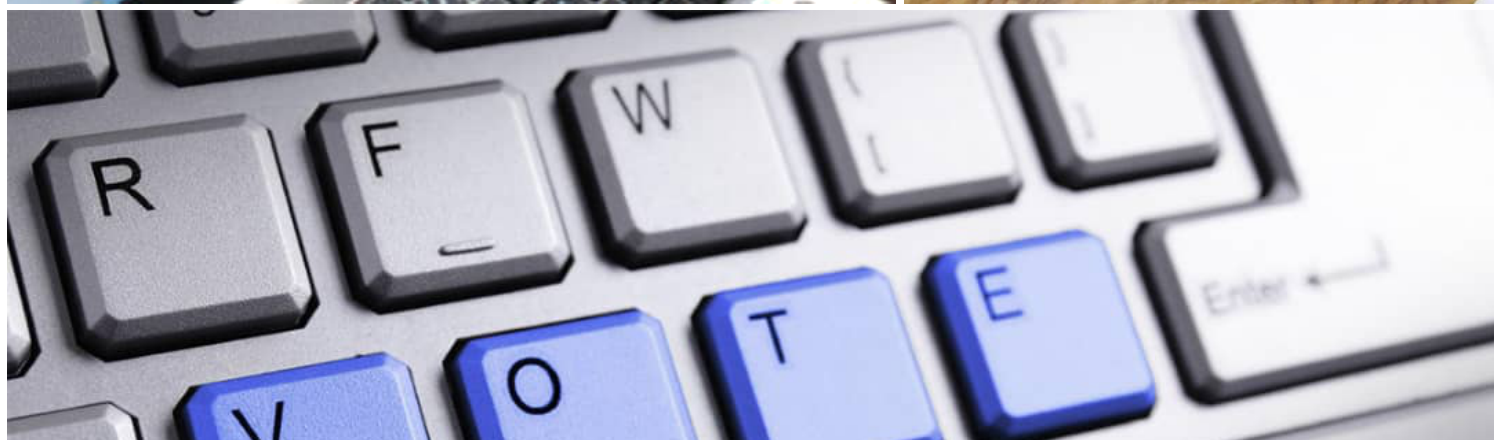
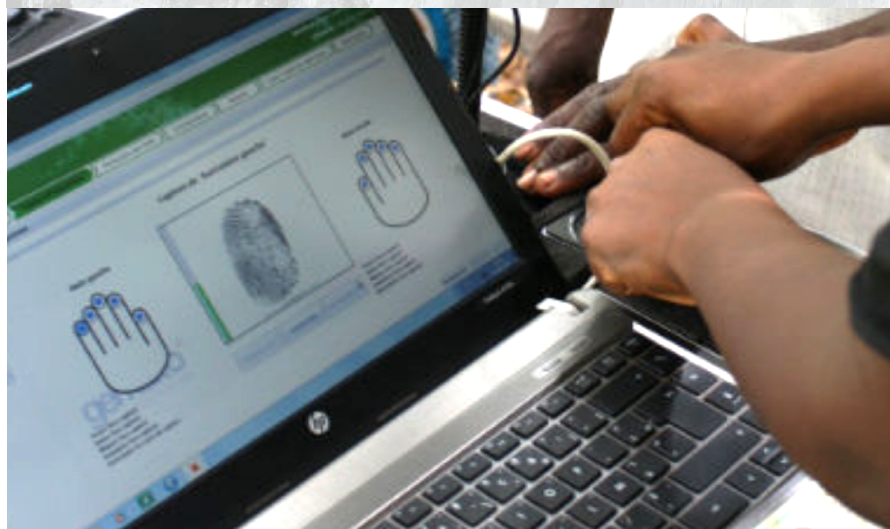


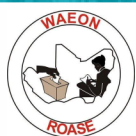
MANUEL POUR L'OBSERVATION DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES :

OBSERVATION DES ÉLECTIONS AXÉES SUR LA TECHNOLOGIE



GUIDE DE TERRAIN POUR LE RÉSEAU OUEST AFRICAIN POUR LA SURVEILLANCE DES ELECTIONS (ROASE)

2019



**National Endowment
for Democracy**
Supporting freedom around the world

MANUEL POUR
L'OBSERVATION DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES :
OBSERVATION DES ÉLECTIONS AXÉES SUR LA TECHNOLOGIE

(Guide de terrain pour le Réseau Ouest
Africain pour la Surveillance des Elections)

2019





OBSERVATION DES ÉLECTIONS AXÉES SUR LA TECHNOLOGIE

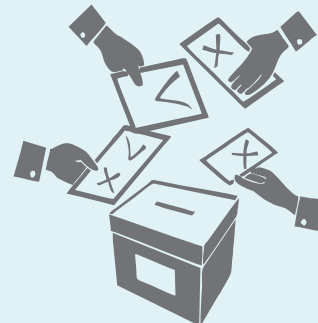
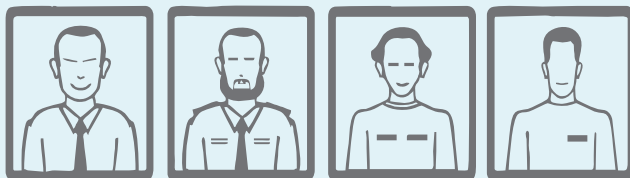


PRÉFACE

L'utilisation croissante de la technologie dans l'administration électorale, notamment lors de la tabulation des résultats des élections, le stockage électronique des listes électorales et de la récupération des données, etc. nécessite l'attention des plateformes d'observateurs des élections nationales. Dans plusieurs pays Africains, la technologie a été de plus en plus adoptée par les organes de gestion des élections (OGE) pour dresser la liste électorale, délimiter les circonscriptions électorales, gérer et former les responsables de scrutin, et afficher la liste électorale au public. Les OGE ont également utilisé la technologie pour imprimer des bulletins de vote, organiser des activités d'éducation des électeurs, valider les électeurs le jour du scrutin, compter, ajouter et enregistrer les voix exprimés, et publier les résultats des élections. En effet, la technologie est utilisée pratiquement dans tous les aspects du processus électoral. En plus des OGE, les plateformes citoyennes indépendantes et

non-partisanes d'observation des élections en Afrique ont également intégré la technologie dans leur travail, en particulier dans la transmission/le rapportage des résultats d'observation et dans la vérification des résultats électoraux.

Malgré les nombreux avantages que la technologie apporte au processus électoral, il est évident que cette dernière ne constitue pas une fin en soi. L'utilisation croissante de la technologie dans l'administration des élections a suscité des questions à savoir, comment renforcer le travail des observateurs électoraux pour répondre aux nouvelles tendances des élections ? Quelles sont les meilleures stratégies et mécanismes existant ou pouvant être introduits pour soutenir les plateformes d'observateurs des citoyens dans la réponse aux demandes croissantes des élections axées sur la technologie.



Ce guide pratique de terrain donne un aperçu général sur l'introduction de la technologie dans le cycle électoral. Il fournit des informations sur les aspects clés de l'innovation technologique mise en place dans la gestion des élections en Afrique. Ce guide de terrain est principalement conçu pour être utilisé par le Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE). L'objectif global de ce guide est d'améliorer la capacité des membres de ROASE ainsi que d'autres plateformes d'observateurs des élections nationales en Afrique et ailleurs, pour s'impliquer efficacement dans les processus électoraux en cette ère d'application croissante de la technologie à l'administration des élections. Le guide de terrain a pour but d'aider l'utilisateur dans l'observation des élections.

Le guide est divisé en trois parties à savoir : la phase pré-électorale, la phase électorale et la phase post-électorale. La première partie porte sur les activités préparatoires à la phase pré-électorale : le cadre juridique, le coût et l'acquisition de la technologie, l'inscription des électeurs et l'exposition / affichage de la liste électorale. La deuxième

partie concerne la phase électorale proprement dite c'est-à-dire, la nomination des candidats, l'accréditation des candidats, des agents et des observateurs électoraux ; la campagne, le vote ; la transmission des résultats ; la proclamation et la publication des résultats des élections. La troisième partie fournit des informations sur la phase post-élection du cycle électoral telle que : la résolution des conflits sur les résultats d'élection et la réforme électorale. Les informations fournies dans ce guide pourraient être insuffisantes. Néanmoins, il tente d'harmoniser les questions clés et les aspects techniques des élections axés sur la technologie dans différents pays. Nous espérons que ceci contribuera à développer la connaissance des observateurs face à l'utilisation efficace de la technologie dans l'administration électorale.

Dr Franklin Oduro
Chef de projet ROASE
Secrétariat ROASE, Accra-Ghana



A PROPOS DU GUIDE DE TERRAIN

L'utilisation croissante de la technologie dans l'administration électorale et les défis qui en découlent ont motivé l'élaboration de ce guide de terrain pour les plateformes d'observateurs des élections nationales. Ce guide pratique donne un aperçu général sur l'introduction de la technologie dans le cycle électoral. Il reflète généralement les aspects clés de l'innovation technologique mis en place dans la gestion des élections en Afrique. Bien qu'il soit principalement conçu pour être utilisé par le Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE), il sert également comme guide pour les groupes citoyens d'observateurs des élections. Le guide vise à renforcer des capacités des groupes d'observateurs de citoyens afin d'appuyer les travaux des organes de gestion des élections (OGE) et obtenir des résultats des élections crédibles.

Ce guide s'ajoute à d'autres guides de terrain existants de ROASE, notamment :

- Les méthodes systématiques pour avancer l'observation des élections
- La sensibilisation et la communication externe
- Les matériels pour l'observation des élections professionnelles tels que : la conception des formulaires, manuels et formations.

Tout comme les précédents, ce guide de terrain est publié en français et en anglais. Il est disponible sur le site Web de ROASE : www.waeon.org.

REMERCIEMENTS

Ce guide a été réalisé par une équipe dirigée par M. Fred Tetteh, un expert électoral, sous le rôle de consultant principal. D'autres membres tels que Dr Franklin Oduro, Mme Rhoda Osei-Afful, et Mr. Mawusi Dumenu, tous du Secrétariat ROASE. Le projet de guide de terrain a été soumis à la validation lors d'une réunion des membres de ROASE organisée à Accra, Ghana du 14 au 15 mai 2019. Des contributions importantes ont été apportées au projet du guide par les participants.

La publication du guide de terrain a été rendu possible par la National Endowment for Democracy (NED).

Pour plus de renseignements sur ROASE, veuillez contacter le Secrétariat de ROASE au Centre pour le développement démocratique, Ghana (CDD-Ghana)

95 Nortei Ababio Loop, North Airport Residential Area, Accra, Ghana Téléphone: +233 - 0302 784293-4 | +233 - 0302 777214

Email: info@waeon.org

Site Internet: www.waeon.org

Ce guide de terrain a été réalisé par le Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE) sous les auspices du Centre pour le développement démocratique (CDD-Ghana) grâce au financement de la National Endowment for Democracy (NED).

Aucune partie de cette publication ne peut être utilisée ou reproduite de quelque manière sans l'autorisation préalable du titulaire du droit d'auteur, sauf dans le cas de brèves citations et des examens dûment reconnus.

© CDD-Ghana
Tous droits réservés
Septembre 2019



TABLE DES MATIÈRES

- Introduction : Pourquoi utiliser la technologie dans les élections ?
 - Première Partie: La phase pré-électorale
 - Deuxième Partie: La phase électorale
 - Troisième Partie: La phase post-électorale

INTRODUCTION:

POURQUOI UTILISER LA TECHNOLOGIE DANS LES ELECTIONS ?

Les élections sont le moyen par lequel les citoyens exercent leur droit de choisir qui les régit, tout en déterminant les priorités de leur gouvernement. Des élections démocratiques donnent aux gens la possibilité d'exprimer leur souveraineté par le bulletin de vote pour conférer une légitimité à leur gouvernement, pour renouveler son mandat si nécessaire ou lui retirer le pouvoir de gouverner. Ceci est l'une des bases d'un gouvernement responsable. Accomplir cet objectif légalement demeure une obligation collective partagée par l'organe de gestion des élections (OGE), le gouvernement, les électeurs, les candidats et la communauté internationale.

L'acceptation croissante des élections démocratiques régulières en Afrique doit être reconnue comme positive pour le programme de démocratisation de l'Afrique. Pourtant, la qualité et la nature non-transparente de la plupart de ces élections restent une préoccupation récurrente pour beaucoup. La conduite des élections en Afrique continue de faire face aux défis tels que les listes électorales inexactes, les problèmes d'identification des électeurs, la méfiance entre les partis politiques et envers les OGE, et la violence électorale, parmi tant d'autres. Dans le but de répondre à certains de ces défis qui sapent l'intégrité des élections, les OGE africaines ont eu recours à la technologie dans l'administration des élections. En fait, la technologie électorale implique des logiciels et des équipements électroniques, tels que les ordinateurs, les imprimantes, les scanners, les lecteurs de code à barres et l'internet employés dans l'administration des élections.

Il convient de noter que l'innovation technologique est souvent la bienvenue dans presque tous les domaines de la vie humaine. Il en est ainsi, non seulement à cause du changement que celle-ci présente, mais aussi en raison de sa capacité à faciliter l'amélioration

des différents processus pour obtenir des résultats escomptés. La technologie est donc appliquée dans l'administration des élections pour améliorer la qualité du processus et faciliter l'acceptabilité générale des résultats des élections. Beaucoup d'OGE en Afrique semblent de plus en plus compter sur les solutions technologiques dans l'administration et la gestion des élections. Ceci comprend l'utilisation de la technologie dans les processus d'inscription des électeurs jusqu'à la transmission et la proclamation des résultats des élections. L'utilisation de la technologie devrait permettre l'amélioration de l'administration des élections et du processus électoral tout en développant l'efficacité administrative, en réduisant les coûts et en améliorant la transparence électorale. On s'attend également à ce que la technologie aide dans la lutte contre les mauvaises pratiques électorales à savoir : le vote multiple et le vote par des personnes non qualifiées et sûrement promouvoir la paix électorale. En Afrique, les solutions technologiques liées aux élections sont donc considérées comme l'une des plus importantes panacées aux nombreux défis opérationnels et d'intégrité associés aux activités électorales sur le continent.

En dépit des avantages énormes, des élections axées sur la technologie posent des défis qui peuvent compenser les objectifs de fiabilité, de transparence et d'efficacité dans l'administration des élections. En déployant la technologie dans le processus électoral, les organes de gestion des élections (OGE) font souvent face aux questions pertinentes liées au coût, aux droits de l'homme, à la capacité technique du personnel électoral et à l'infrastructure de soutien limitée pour le déploiement de la technologie dans le processus électoral. Ces défis constituent parfois des sources importantes de tensions entre les acteurs électoraux et peuvent porter atteinte à l'intégrité électorale. Les observateurs électoraux doivent donc prêter attention à ces questions pertinentes liées au déploiement de la technologie électorale. Les sections suivantes se concentrent spécifiquement sur quoi les observateurs électoraux doivent prêter attention tout au long du cycle électoral dans le déploiement de technologies liées aux élections.

SECTION UNE

PREMIÈRE PARTIE - PHASE PRÉ-ÉLECTORALE

1) Le cadre juridique

Dans le cadre de la loi, les observateurs doivent se demander si les organes de gestion des élections (OGE) ont mené des études de faisabilité pour évaluer la pertinence de la technologie à déployer pour le contexte local et si les règles électorales élaborées prennent en compte le déploiement de ces technologies. La législation sur le type de technologie à déployer devrait être exhaustive, flexible et applicable.

Le cadre juridique doit tenir compte des services à fournir et de la confiance du corps électoral dans la nouvelle technologie. En d'autres termes, le cadre législatif doit être élaboré et adopté d'une manière qui garantit :

- L'inclusion
- La transparence
- La confiance du public

La loi électorale doit être adéquate et compréhensive afin de réglementer tous les aspects des processus électoraux et prendre en compte les questions de protection et de sécurité des données et des droits individuels.



2) Coût

Les élections constituent l'une des priorités de l'Etat, elles doivent ainsi être détenues et financées par l'État. Les OGE doivent adopter une approche de planification stratégique en matière de budgétisation aux fins de l'acquisition, de la mise à jour et du maintien de la technologie. Les observateurs électoraux doivent prêter attention aux indicateurs suivants liés aux coûts avec l'acquisition de la technologie électorale.

Indicateurs observables

- Les autorités électorales ont mené une évaluation des besoins
- Prise en compte des éléments de coûts
- L'analyse coûts-bénéfices
- Conforme aux lois sur les marchés publics
- Processus prudents de marchés publics pour obtenir un bon rapport qualité-prix
- Compréhension des dépenses financières initiales
- Examen de la performance de la technologie si celle-ci a été utilisée ailleurs
- Solidité et durabilité de la technologie
- Prise en compte des conditions climatiques locales
- Soutien infrastructurel pour le déploiement complet de la technologie
- Capacité technique du personnel de l'OGE

3) La participation des parties prenantes

La non-participation des parties prenantes dans le déploiement de la technologie peut créer la méfiance et le soupçon. Par conséquent, un plus large engagement des parties prenantes doit être assuré par les OGE dans le processus d'acquisition de nouvelles technologies pour la gestion des élections. Les parties prenantes doivent être encouragées à participer et s'approprier le processus électoral à tous les niveaux afin de renforcer l'intégrité et la durabilité du processus.

L'engagement effectif des parties prenantes en particulier des acteurs clés tels que les dirigeants des partis politiques et l'engagement des populations à la base par l'éducation civique peut s'avérer indispensable pour communiquer et faire face à la tension, la méfiance, et la mauvaise interprétation associée au déploiement de nouvelles solutions technologiques. Les observateurs doivent noter que pour qu'une élection soit couronnée de succès, les principaux acteurs du processus électoral doivent être impliqués dans les suivants :

Indicateurs observables

- *Connaissance de et accessibilité aux installations technologiques par les parties prenantes*
- *Séance d'information des parties prenantes sur le fonctionnement de l'équipement*
- *Démonstration pratique de nouvelles solutions technologiques, y compris les résultats attendus aux parties prenantes*
- *Formation, déploiement et déplacement des consommables et le déploiement de la technologie*
- *Equité dans l'utilisation de la technologie à tous les candidats*



4) **Education et formation des électeurs**

L'éducation totale des électeurs sur le déploiement de la technologie contribue à promouvoir les changements d'attitude et de comportement qui rendent les élections véritables et pacifiques. Dans les procédures électorales transparentes, l'organe de gestion des élections doit prendre les mesures nécessaires pour mettre à la disposition des acteurs publics et personnes intéressées des informations à jour et complètes sur les procédures de participation effective aux déploiements technologiques.

Indicateurs observables

- L'inscription, l'exposition ou le processus de vote
- Processus d'identification / de validation / d'accréditation à l'aide de la technologie
- Comment voter en utilisant des machines de vote électroniques
- Disponibilité des lignes vertes pour les électeurs et des plates-formes numériques pour fournir aux électeurs et au grand public toutes informations sur le nouveau processus et les solutions au cas où ils rencontrent des difficultés

L'utilisation des messages sociaux et des liens vers des sites d'animation qui montrent de petit sketch de la procédure de vote aux électeurs sont les approches de sensibilisation modernes.

La technologie pour l'éducation des électeurs ne se limiterait pas qu'aux téléphones portables, aux panneaux publicitaires électroniques et affichages. Quelle que soit la technologie utilisée, les informations qu'elle comporte doit prendre en compte les éléments suivants :

- Critères d'éligibilité
- Procédures d'enregistrement et de vote
- Document d'identification le cas échéant
- Heures de travail et emplacement des fonctionnaires
- Délais de participation

5) **Sensibilisation et information**

La technologie à cette étape du processus électoral est principalement pour le partage des matériels de sensibilisation des électeurs, parfois en collaboration avec les organisations de la société civile (OSC) crédibles et avec les médias. Les SMS de masse, les messages publics, messages à travers les médias sociaux et courriels électroniques d'information de la population sont envoyés par les fournisseurs de services à l'endroit des électeurs potentiels tant par les OGE que par les candidats.



Indicateurs observables

- Utilisation de SMS de masse
- Lignes téléphoniques d'urgence et courriels officiels
- Grands panneaux publicitaires électroniques

6) Formation des agents de scrutin

L'assurance de qualité dans les questions opérationnelles dépend également du genre de personnel recruté, le niveau de connaissances en informatique des agents de scrutin, le niveau de contenu de la formation et les heures impactées. Les OGE adoptent des mesures rigoureux pour le recrutement et la formation, y compris l'application en ligne pour assurer une concurrence dans le recrutement et le placement des agents électoraux afin de les rendre plus efficaces. L'agent électoral a besoin d'une formation adéquate sur la technologie avant le déploiement. Une formation intensive est nécessaire avant qu'un fonctionnaire puisse être chargé de servir dans une capacité au sein de la chaîne de gestion des élections.

De plus, les engagements et le code déontologique des agents électoraux temporaires et permanents doivent attirer l'attention des observateurs; ces indicateurs peuvent inclure:

Indicateurs observables

- Fenêtre d'application de recrutement
- la sélection rigoureuse d'agents de scrutin
- Niveau de surveillance sur le processus de saisie des données est très pertinent.
- Fonctions et domaine des responsabilités
- Formation des fonctionnaires électoraux d'acquérir les compétences nécessaires pour la compréhension des processus et des procédures de la tâche.
- Inculcation des principes et des valeurs de transparence

7) Technologie d'enregistrement des électeurs

L'enregistrement de vote est la première étape d'être un électeur actif et engagé. L'inscription des électeurs offre la possibilité de renforcer la confiance du public dans le processus électoral et, par conséquent un processus d'inscription des électeurs transparent, inclusif et précis permet aux électeurs admissibles d'exercer leur droit civil fondamental de voter, tout en servant de protection contre les tentatives de manipulation du processus électoral. La tenue d'élections démocratiques dépourvues d'un registre défectueux est un outil important pour la prévention des conflits et de la résolution. La liste électorale informe les électeurs de l'endroit précis où ils peuvent aller voter et évite le vote multiple et empêche ceux qui ne sont pas admissible à voter.

Dans de nombreux pays, la procédure standard pour une personne qui demande l'enregistrement est de présenter un document/quelques documents comme une forme d'identification. Dans plusieurs cas, deux électeurs dûment inscrits peuvent se présenter en tant que garants si les documents requis sont absents. L'enregistrement des électeurs en utilisant la technologie peut être un processus complexe et sensible. Cependant, les élections précises, crédibles et efficaces par la technologie doivent sauvegarder les libertés humaines de tous les électeurs et la liberté d'expression dans tous les aspects des processus électoraux.

Les objectifs clés pour l'utilisation des technologies pour l'inscription des électeurs pourraient être:

- Eliminer l'inscription multiple et le vote
- Eliminer la substitution des électeurs (vote fantôme) et faciliter la gestion des données en fournissant l'identification d'électeurs d'une manière unique, par exemple, l'utilisation des empreintes digitales, la reconnaissance de l'image faciale ou des documents d'identification
- Eliminer l'intervention humaine et l'erreur
- Atteindre la vitesse et la précision dans la compilation de la liste électorale et des résultats.
- Automatiser et créer des méthodes conviviales d'utilisation des données
- Piste d'audit de la saisie, le traitement, et la sécurité des données
- Préparer un système de base qui permettrait l'inscription continu et la mise à jour régulière de la liste électorale.

Étant donné que l'inscription des électeurs est un aspect important du cycle électoral qui assure une participation égale et universelle des électeurs lors d'une élection, il impose certaines obligations aux organes de gestion des élections à:

- Mettre en place des procédures simples
- Assurer un accès facile aux installations d'inscription
- Publier pleinement l'exercice d'inscription
- Fournir des critères d'admissibilité qui ne devrait pas disqualifier les personnes admissibles
- Mettre en place un processus d'appel pour les personnes qui ont été refusées lors de l'inscription initiale

La disponibilité de la technologie d'inscription des électeurs est rapide et programmée efficacement pour saisir les données des électeurs, permettant ainsi de produire des registres électoraux sur place avec la sécurité d'information améliorée. L'application de technologie pour l'inscription des électeurs dans la sous-région Afrique de l'Ouest être vue en deux façons:

- Le Moyen-Technologie en utilisant la Reconnaissance Optique de Marques pour l'enregistrement
- La Haute Technologie en utilisant le système hybride ou sophistiqué avec la technologie biométrique, l'identification, la vérification et l'authentification électronique.

La classification est spécifiquement centrée sur le niveau de la technologie impliquée dans la saisie des données, l'accumulation et l'affichage de la liste électorale au public pour la vérification. Les questions liées aux droits de l'homme dans la saisie des données et la protection des données individuelles devraient être primordiales.

La technologie biométrique pour l'inscription des électeurs pourrait être faite en ligne ou hors ligne, mais l'électeur doit obligatoirement se présenter pour capturer sa donnée biographique. La technologie biométrique de l'identification du visage et des empreintes digitales pourrait se faire de deux façons:

- On peut le faire grâce à l'utilisation de systèmes automatisés d'identification biométrique (ABISS)
- ou le système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID)

Les systèmes automatisés d'identification biométrique correspondent et authentifient les données personnelles détaillées fournies par l'individu pour que le système produise des rapports y compris les dimensions du visage- sur les mesures verticales et horizontales.

Le système automatisé d'identification dactyloscopique scanne, correspond et authentifie la texture, des algorithmes, des boucles, arc, verticille, des cercles et des lignes d'un individu, trouve des points centraux dans l'image des doigts et génère des rapports qui sont uniques dans la plupart de cas.

L'identité unique de la personne adaptée pourrait être exportée sur une technologie de code barres ou une puce électronique intégrée dans l'individu ou sur une carte.

La technologie SAID et ABISS augmentent la précision en comparant les empreintes digitales et photo déjà stockées dans la base de données contre un demandeur pour authentification. Elle permet la validation et la vérification simultanée, car les empreintes digitales sont globalement uniques.



Sur le côté gauche est une image d'un ABISS, un lecteur de reconnaissance de l'iris; et sur le côté droit est une image d'un scanner d'empreintes digitales optique biométrique

- Comment le système garantit la sécurité des données et la crédibilité du système électoral en général
- Comment la technologie de l'inscription des électeurs est configuré - centre d'inscription spécifique ou ouvert
- Une attention critique doit être accordée au type d'accessoires utilisés dans la collecte des données biométriques
- Moyens de transmission ou d'exportation des données et les processus de stockage pour assurer la sécurité. Ces processus ne doivent pas être faits en secret
- Le cadre juridique pour la mise en place d'une technologie biométrique doit prendre en compte comment saisir les données et sous quelle forme
- Assurance des électeurs en ce qui concerne la confidentialité des données recueillies devrait être primordiale
- Confidentialité, protection des droits individuels et information, stockage et mode de partage d'information doivent être clairement définis
- De plus, les efforts doivent être faits pour éviter l'utilisation du pouvoir discrétionnaire par les OGE et d'autres organismes dans la mise en œuvre de la technologie
- Notez que l'utilisation de la technologie n'est pas à toute épreuve; la loi devrait être suffisamment flexible pour répondre aux exigences et subtilités qui accompagnent ces technologies
- La technologie ne devrait pas être encouragée au détriment des principes fondamentaux d'une bonne élection
- Même si les acteurs clés sont autorisés à examiner le processus d'inscription, les agents électoraux, les représentants des partis et des observateurs doivent également examiner minutieusement les processus.
- Le système doit assurer un niveau élevé de responsabilité et de crédibilité.
- La mesure dans laquelle les responsables du scrutin, les partis politiques, les électeurs et les candidats sont au courant et comprennent les processus doit être déterminé
- La mise en place des mécanismes pour résoudre des plaintes/ doléance concernant la liste électorale

8) Saisie des données en utilisant la technologie

L'équipement d'entrée de données peut être un ordinateur portable / une tablette Android, un scanner d'empreintes digitales, une caméra numérique (webcam) et un pointeur de couleur pour la signature. Cet équipement pourrait être appelé trousse d'inscription, complété par une forme de consommables. Les formulaires d'inscription peuvent être remplis à la phase initiale de l'inscription où les candidats doivent présenter une preuve d'admissibilité. Tout motif de privation des droits de vote devrait être objectives, raisonnables et dans la loi.

Dans l'étape d'inscription, l'équipement de saisie directe de données peut être utilisé pour saisir les données personnelles du demandeur. Cet exercice peut se faire au centre d'inscription, aux bureaux de vote ou au bureau local d'OGE.



Une image d'un kit/trousse de poste de travail biométrique

Le processus de saisie de données comprend les processus suivants: entretiens de demandeur et remplissage du formulaire d'inscription en ligne ou sur papier

- Confirmation du demandeur de données saisies
- Numérisation des empreintes digitales du demandeur
- Capture de photographie du demandeur à l'aide d'une webcam et le balayage d'iris ou l'image de visage du demandeur
- Approbation du demandeur de son application à l'aide d'un stylet ou un stylo
- Modification des données recueillies
- Production de la carte d'électeur (carte temporaire / permanent)
- Stockage des données biométriques du demandeur
- Sauvegarder des données sur un dispositif de stockage interne ou externe
- Chiffrement des données pour raison de sécurité
- Consolidation et transmission des données au site principaux de données et le dispositif de récupération de données.

La technologie d'enregistrement biométrique devrait fournir une interface pour la recherche et la modification des dossiers des candidats lorsque le système est autorisé à le faire. Cela permet à effectuer des corrections immédiates sur les renseignements personnels introduit dans le système, ainsi que la confirmation et la vérification.

Au point d'enregistrement, les données peuvent être stockées dans une puce, crypté en format code-barres ou (réponse rapide) code QR et un numéro unique généré pour refléter l'identité de l'électeur. Ceci est une étape important dans le processus d'enregistrement que les observateurs doivent examiner. Les défauts dans nombreux systèmes peuvent générer le même numéro d'identité pour différents électeurs ou dupliquer les mêmes données pour les différents électeurs.

Pendant l'inscription des électeurs, les observateurs doivent fournir les résumés d'enregistrement quotidiens précisant le nombre de personnes inscrites dans un moment donné. Il convient également de prévoir des méthodes de sauvegarde sur papier. Cela permet la vérification de personnes inscrites à un moment donné.

Indicateurs observables

- Participation des citoyens
- Niveau de fiabilité et de performance de la technologie
- Convivialité de la technologie
- Le nombre d'inscriptions en succès par rapport au nombre d'inscriptions rejetées
- La pertinence et le niveau de compréhension des acteurs du processus
- Existence d'une fenêtre pour l'examen des chiffres provisoires capturés lors de l'inscription
- Nombre de plaintes des électeurs et des acteurs
- Lieux et nombre d'incidents violents liés à l'inscription

Les observateurs devraient également se concentrer sur la façon dont le processus d'inscription permet aux citoyens et aux autres parties prenantes la possibilité de déposer des défis et des objections contre des personnes non qualifiées.

9) Exposition / affichage du registre électoral au public

L'examen public d'un registre provisoire des électeurs se fait généralement aux endroits où les données sont saisies. Au cours de l'exposition / l'affichage de registre, les électeurs inscrits sont autorisés à vérifier leurs informations (données) lors de l'enregistrement et peut demander des modifications de renseignement personnel si nécessaire.

Les citoyens qui se sont inscrits sont permis de contester ou protester aux noms des personnes non qualifiées dans la liste électorale provisoire. Les systèmes de gestion des électeurs sont déployés pour faciliter la correction ou l'insertion des données personnelles dans la base de données centrale permise par la loi. De même, les dispositifs d'authentification ou de validation sont souvent déployés aux niveaux différents pendant la phase d'exposition pour raison de vérification, l'accréditation et la confirmation des scrutins.

Indicateurs observables

- Disponibilité du registre provisoire des électeurs pour l'inspection
- Nombre de noms manquants à partir du registre
- Incidence des renseignements des électeurs inexacts dans le registre
- L'enregistrement multiple et les noms exclus du registre
- La réaction du public par rapport à l'exercice d'exposition.
- L'opportunité pour les corrections, réclamation ou de contestation des personnes non qualifiées dans le registre
- Les procédures pour contester des personnes non qualifiées dans le registre
- L'efficacité de la technologie dans l'authentification / vérification des électeurs
- La présentation / arrangement des listes électorales
- Facilité de localisation de renseignements des électeurs dans le registre

SECTION DEUX

DEUXIEME PARTIE - PHASE ELECTORALE

1) Nomination des candidats / Listes

Nomination est un processus formel de validation une personne à contester lors d'une élection. Toute personne qui désire être candidat à une élection doit avoir les qualifications et l'exigence prescrite. Après les nominations, les noms des candidats valablement nommés sont publiés.

Dans de nombreux pays en Afrique de l'Ouest, aucun électeur n'est autorisé à appuyer plus d'un candidat à une élection. Le nombre de supporteurs requis pour valider une candidature, les mécanismes technologiques (systèmes de gestion de l'information d'électeurs) sont utilisées pour analyser, valider et confirmer les renseignements détaillées des électeurs, des proposant et des supporteurs d'un candidat.

Le logiciel consacré pour la nomination d'un candidat est utilisé pour vérifier les candidats soumis à l'organisme de gestion des élections.

Dans plusieurs instance, le logiciel de mise en candidature du candidat a des composants pour l'administration centralisée et localisée, pour la saisie et l'accès aux données de candidats, ainsi que le traitement du bulletin de vote pour l'impression.

Essentiellement, ces technologies empêchent le changement des candidats sur les bulletins de vote, assurent l'exactitude et réduisent le temps de traitement de nomination. Le logiciel permet aux agents électoraux de vérifier la conformité des candidats comme requis par la loi

Indicateurs observables

- Identification valide des candidats et des électeurs
- Soutien à la nomination par le nombre requis d'électeurs
- Paiement des frais prescrits de mise en candidature ou avant la date fixée pour la remise des actes de candidature
- Formulaire de candidature dûment rempli et déclaration de conformité au code électoral
- Confirmation et placement de candidats sur la liste électorale.

Défis observables avec
ces technologies



Certaines de défis constatés avec ces technologies pourraient être la connectivité de réseau, les problèmes d'alimentation électrique, le niveau de formation offerte à l'utilisateur final et la disponibilité du support technique.

2) Validation / vérification des électeurs – jour du scrutin

Une élection libre et équitable donne l'idée que le peuple est souverain et a le droit de maintenir ou élire son gouvernement. L'introduction de la technologie dans la gestion des élections à tous les niveaux ne devrait pas porter atteinte à l'objectif d'avoir une élection libre et juste lors de jour du scrutin.

La vérification / validation est le processus d'établissement ou la confirmation d'identité d'électeur en utilisant l'appareil fourni par les OGE aux bureaux de vote. La technologie peut être utilisée pour identifier les électeurs en vérifiant leurs empreintes digitales ou les caractéristiques du visage.

Indicateurs observables

- Que les électeurs soient requis par la loi de présenter une carte d'identité pour voter
- Disponibilité de dispositif d'identification / validation /et d'accréditation des électeurs
- Disponibilité de la liste électorale
- Disponibilité d'un scanner / lecteur de cartes d'empreintes digitales / du visage qui fonctionne pour les cartes à puces
- Confirmation de l'identité en scannant le code QR / codes-barres sur la carte / sur le registre
- La réception des électeurs d'une réponse immédiate au cours du processus de validation
- Le temps d'attente pour la vérification d'un électeur au bureau de vote
- Que le dispositif donne un compte automatique du nombre de personnes validés.
- Méthode alternative mais juridique de valider les électeurs inscrits pour éviter la privation des droits de vote.
- Application non discriminatoire des procédures à tous les participants au processus électoral
- Simplicité des procédures de vérification pour aider la compréhension des électeurs et la participation dans l'élection
- Nombre de plaintes relatives au processus de vote

3) Impression / Affichage des bulletins de vote à l'aide de la technologie

Une forme de moyenne technologie est utilisée pour composer les renseignements détaillés des candidats. Il peut impliquer des applications de logiciels, scanners et imprimantes de moyen à géant pour imprimer des bulletins de vote pour une élection.

Indicateurs observables

- Est-ce que les concurrents sont assez placés sur le bulletin de vote comme prévu par la loi ou une convention?
- Evaluer si tous les participants ont leurs photos et les détails capturés correctement sur le bulletin de vote
- Est-ce que les électeurs connaissent les positions contestées par des candidats sur le bulletin de vote?
- Quel(s) est (sont) les critères pour faire un bon choix sur le bulletin de vote?

4) Le vote

Dans un environnement très techniques, le système de vote à écran tactile avec l'appareil de comptage et transmission de résultats sont actuellement des équipements à portée de main, mais hautement sécurisé déployé pour la gestion des élections. Cette technologie vérifie le contrôle d'accès des électeurs, vérifie l'état de vote de l'électeur, autorise le vote et le dépouillement automatique et a des fonctions d'amélioration de la sécurité intégré



Indicateurs observable

- Que l'appareil utilise des cartes numériques sécurisées
- Que l'électeur est immédiatement confirmé et vérifié par le système
- Que l'identité d'électeur est affichée à l'écran pour la confirmation des agents et l'accès d'électeur
- Que la bonne information (photographie des candidats) est affichée sur l'écran pour la sélection par l'électeur
- Que le secret du vote est garanti
- Qu'il y ait un système qui désactive l'électeur immédiatement un candidat est sélectionné sur l'écran
- Est-ce que le système permet de bulletins nuls?
- Disponibilité d'un système parallèle pour vérifier le processus de comptage automatique.

5) Irrégularités Electorales

L'application de la technologie aux élections n'est pas infaillible et peut être caractérisée par des irrégularités. Une irrégularité est un terme utiliser pour faire référence à tout ce qui ne se fait pas dans le strict respect des lois, des règles et procédures régissant l'élection. Par exemple, démarrage tardif, le défaut de verrouiller la boîte de scrutin correctement, et remise du matériel électoral à des personnes non autorisées. Les défis et les irrégularités qui se produisent le jour du scrutin ont normalement des effets irréparables. Certaines irrégularités que les observateurs doivent observer sont:

Indicateurs observables

- Ecart de performance
- Non-fourniture de cartes numériques sécurisées contenant la liste électorale
- Véritable erreur
- Manque d'équipement de sauvegarde / dispositif
- Répréhensibles délibérés tels que le démarrage fréquent des dispositifs pour retarder le processus

Les observateurs devraient tenir compte de la structure et la distribution des irrégularités. Par exemple,

- Sont-ils des cas isolés ou des cas répandus?
- Persistance d'événement
- Des événements fréquents: ceux-ci peuvent comprendre un dysfonctionnement signalé du dispositif
- Le motif des irrégularités: est-ce qu'ils sont des irrégularités aléatoires ou systématiques
- S'il s'agit des irrégularités systématiques, est-ce que le modèle ne favorise qu'un candidat ou un parti?

6) Le comptage des votes et le dépouillement de résultats

Le comptage des votes et le dépouillement des résultats est très sensible et pourrait être manipulé si ce n'est pas bien contrôlé. Des fois, il pourrait faire l'objet d'une erreur humaine et désavantager certaines parties. On doit établir si ces irrégularités sont une erreur humaine ou d'actes délibérés. Pour éviter des nombreuses erreurs humaines qui sont liées au décompte de vote, le dispositif de comptage et triage en temps réel ont été introduits dans l'administration des élections pour faciliter le processus.

Le scanner optique de dépouillement et le Scanner optique centrale de comptage sont des machines de comptage très performantes de bulletins de vote. Ils scannent et comptent au moins 150 bulletins de vote par minute. Ces technologies, introduites dans la gestion des élections, sont destinées à éviter le comptage multiple, les erreurs de comptage, la détection de bulletins de vote faux. Les systèmes scannent le bulletin de vote du format de papier A3 et A6 (bulletin de scrutin régulier et irrégulier), stockent les images numérisées, chiffrent et transmettent les résultats des élections.

Indicateurs observables

- Est-ce que le décompte des voix se fait publiquement?
- Est-ce que les agents des candidats autorisés observent le décompte des voix et le processus de dépouillement?
- Est-ce qu'il y a des mécanismes pour demander le recomptage des voix?
- Est-il obligatoire pour les agents de valider les résultats pour la confirmation du scrutin?
- Est-ce que les copies de résultats sont remises aux agents des candidats ?

7) Technologie de transmission des résultats

Des technologies pour les systèmes de transmission de Résultat sont utilisées pour faciliter la transmission électronique des résultats des élections à partir de niveaux différents dans les circonscriptions électorales: le bureau de vote, les régions, les circonscriptions ou les arrondissements pour le dépouillement ou centres nationaux de classement pour la consolidation et la proclamation. La technologie de transmission de résultat aide à calmer la tension du public, permet l'affichage en temps réel et disponibilité des résultats des élections, améliore l'intégrité des résultats, diminue la falsification de résultats et fournit des résultats vérifiables qui pourraient être déclinés à partir de bureaux de vote de la région et la circonscription au niveau national.

Le système de transmission de résultat sont adapté au bureau de vote particulier tel que le dispositif nécessite l'analyse de diagnostic de code QR du bureau de vote, code d'accès du directeur de scrutin pour la confirmation et l'installation. Une fois que le processus de vote est fermé, l'opérateur de dispositif de la transmission de résultat scanne le bilan de résultat, balaye la feuille de résultats en format PDF et saisie les résultats. Notez que le directeur de scrutin doit autoriser la transmission. Une fois que le résultat est transmis, le système désactive le résultat des élections.

Indicateurs observables

- consensus des parties prenantes sur l'utilisation de la technologie dans la transmission des résultats
- Sécurité de manuels et systèmes de transmission électronique
- Professionnalisme des agents électoraux surveillant sur le dispositif de transmission des résultats
- Capacité de la technologie pour atteindre une efficacité
- Précision des entrées et des sorties des données
- Normalisation de la méthode, du dispositif et de la circulation de données qui sera transmis à partir de niveaux différents

- Comptage en temps réel et affichage de résultats de la participation électorale
- Temps de traitement de transmission
- Facilité d'utilisation (flexibilité à la fois la transmission manuelle et électronique)
- Pertinence de formation sur la transmission des résultats: formation et expérience pratique de terrain des agents électoraux, difficultés du réseau et qualité des compétences en informatique au niveau de bureau de vote
- Tout retard dans l'annonce ou la déclaration des résultats
- Nombre d'emplacements géographiques qui connaissent les retards
- Raisons des retards
- Niveau de confiance entre les acteurs politiques dans le processus de gestion des résultats
- Niveau de transparence dans la gestion de transmission des résultats des élections aux niveaux différents
- Mécanismes visibles pour la transmission fiable des résultats précis et transparent au public
- Carte de données officielles et observables des régions, arrondissements, circonscriptions et bureaux de vote où les résultats sont retardés

SECTION TROIS

TROISIEME PARTIE - PHASE POST- ÉLECTORALE

1) Règlement de contentieux électoraux

Après les sondages et la proclamation des résultats, les observateurs électoraux devraient également suivre le traitement des plaintes et des systèmes d'appel. Il devrait y avoir des sanctions juridiques efficaces pour des doutes sur les résultats des élections.

Lors de la phase post-électorale, les règlements doivent préciser la façon dont le processus électoral pourrait être audité. Cette vérification peut comprendre le suivi de données fournies par les agents électoraux, le suivi des fiches de bulletins de vote imprimés, la distribution et le mouvement. La technologie déployée doit avoir les impressions de bulletin de vote des personnes qui ont voté ainsi que le moment où ils ont voté.

Les accusations de failles dans le processus électoral avec des preuves concrètes pourraient être vérifiées à partir d'une piste d'audit si le système est bien mécanisé.

2) La réforme électorale

Les technologies numériques peuvent être utilisées de plusieurs façons dans la gestion des élections, mais leur introduction dans le processus électoral ne doit pas se faire en urgence. Bien que la nouvelle technologie facilite les progrès, il a aussi des écueils. Il est donc conseillé que chaque revue d'un processus électoral ne devrait pas aboutir à l'adoption immédiate des nouvelles technologies dans les élections suite à l'examen car il y aura la possibilité de réduire l'importance sur des aspects spécifiques du processus électoral, en négligeant plus largement l'ambiance politique. De plus, l'efficacité électorale ne doit pas être assimilée à la transparence électorale. Alors que la technologie pourrait aider à atteindre ces deux objectifs, il a tendance à ne pas être mis en œuvre d'une manière qui favorise également les deux. Les mesures volontaires doivent être prises par les parties prenantes, en particulier les OGE et les observateurs pour aider à résoudre ce problème.

Indicateurs observables

- Durabilité de la technologie à long terme
- Structure de gestion élargie pour soutenir le déploiement de la technologie
- Niveau d'amélioration de gestion de la logistique
- S'il y a une amélioration dans l'application technologique en termes de performance
- Transparence du processus électoral
La mesure dans laquelle la technologie impactera sur les performances des OGE (le renforcement des institutions et le développement professionnel)
- Réformes juridiques et réformes OGE
- Examen, vérification et évaluation
- Amélioration de la qualité de niveau de la démocratie après avoir introduit la technologie



À PROPOS ROASE



Le Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE) a été créé en 2010 et il s'agit d'un réseau indépendant, non partisan et non-religieux d'organisations citoyennes d'observation et de surveillance des élections en Afrique de l'Ouest qui se consacrent à la promotion d'élections libres, juste, transparentes et pacifiques dans la sous-région. Le réseau est actuellement composé de 13 organisations membre représentant le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Ghana, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. ROASE a son siège à Accra, au Ghana, sous les auspices du Centre pour le Développement Démocratique (CDD-Ghana), qui sert de secrétariat et gère ses opérations.

Mission

ROASE renforce et soutient les groupes d'observateurs électoraux des citoyens par l'échange des meilleures pratiques en matière de participation effective aux processus électoraux et démocratiques en Afrique de l'Ouest, la défense de la réforme électorale et l'observation des élections et la surveillance.

Les objectifs de ROASE sont les suivants:

- Promouvoir l'adoption et l'application des règles internationales et régionales sur les élections, la démocratie et la bonne gouvernance
- Renforcer la capacité et l'indépendance des organisations membres de s'engager dans l'observation des élections et des initiatives de suivi, de la recherche et de plaidoyer sur les processus électoraux basé sur normes éthiques les plus élevées et les meilleures pratiques
- Soutenir les organisations membres à renforcer les capacités d'observation des élections et le suivi, l'éducation civique et électorale et d'autres processus liés aux élections
- Pour faciliter la publication de l'information et la diffusion de documents entre les membres du réseau liés aux élections et aux processus démocratiques, les meilleures pratiques et l'application de la technologie
- Promouvoir la solidarité et le partenariat entre les membres du réseau et d'autres parties prenantes pour soutenir la tenue d'élections démocratiques dans la région

Image credit Cover photo:

Credit: <https://thefrontierpost.com/over-400-biometric-devices-missing-damaged-iec/>

The Finger on the BVD picture is from the Frontier

https://e3.365dm.com/18/09/1600x900/skynews-united-states-america_4436081.jpg?bypass-service-worker&20180928090449

https://cdn.shortpixel.ai/client/q_glossy,ret_img,w_700/https://www.designhill.com/design-blog/wp-content/uploads/2017/08/Election-Campaign.jpg

https://ichef.bbci.co.uk/news/320/cpsprodpb/2A68/production/_89365801_classroom.jpg

<https://panafricanvisions.com/wp-content/uploads/2014/10/20141020-karumba-getty-OSIWA-elections-1350.jpg>

https://www.ipinst.org/images/publications/africanelections_700.jpg

<https://www.nationsonline.org/maps/west-africa-political-map.jpg>

<https://thumbs.dreamstime.com/b/vote-elections-computer-drawing-silhouette-illustration-54602755.jpg>



**National Endowment
for Democracy**

Supporting freedom around the world